



CTPD du 28/06/2011

DECLARATION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Madame la Présidente,

Nous constatons que malgré notre déclaration du 24 juin lors de la 1^{ère} convocation de ce CTPD, vous n'avez pas modifié les points à examiner aujourd'hui.

Le transfert de l'activité SPL de BELLEU vers la Trésorerie de SOISSONS et la fermeture de ce poste prévus respectivement le 1^{er} juillet 2011 et le 1^{er} septembre 2011 ne sont toujours pas inscrits à l'ordre du jour.

De la même manière, aucune CAP locale de mutation n'est pour l'instant convoquée pour les agents de la filière Gestion Publique qui doivent quitter BELLEU le 1^{er} juillet.

Vous ne respectez donc pas les engagements pris lors du CTPD du 6 mai 2011.

En conséquence :

- nous boycottons la séance d'aujourd'hui ;
- les délais étant désormais beaucoup trop contraints, nous exigeons le report de la fermeture de la Trésorerie de BELLEU jusqu'à ce que les instances compétentes (CTPD et CAPL) aient été régulièrement réunies. Ce qui suppose que les représentants du personnel disposent des informations réclamées dans notre déclaration du 24 juin dernier.

En notre absence, vous voudrez bien vous abstenir de réitérer vos errements antérieurs en considérant comme acté le sujet « BELLEU » puisque celui-ci n'est pas inscrit à l'ordre du jour.

LAON, le 28 juin 2011.

COPIE : Madame Denise BONEL, Déléguée du Directeur Général pour l'interrégion Nord.